

Régression catastrophique pour les droits des femmes en Espagne

Vendredi 20 décembre 2013, le gouvernement espagnol Rajoy a annulé la loi autorisant l'avortement.

Au mépris des recommandations des textes internationaux de l'OMS et de l'ONU, le conseil des ministres espagnol est revenu sur une avancée majeure pour les femmes : la loi de 2010 qui légalisait l'avortement jusqu' à 14 semaines de grossesse (22 pour raison médicale).

Sous couvert d'une loi organique de "protection de la vie et des droits de la femme enceinte", le gouvernement espagnol renoue en réalité avec des pratiques déniaient la liberté de choix des femmes et annonçant clairement son projet de société : maintenir les femmes dans un statut social étroit et de soumission !

Une fin d'année 2013 marquée par l'obscurantisme en Europe !

Cette démarche du gouvernement espagnol vient s'inscrire dans le mouvement européen réactionnaire et conservateur qui n'a toujours pas accepté le droit des femmes à disposer de leur corps, et les considère comme des sous citoyennes incapables de décider par elles-mêmes.

Le Parlement européen a rejeté, le 10 décembre 2013, à Strasbourg, un texte qui réclamait, pour les femmes, un accès généralisé à la contraception et à des services d'avortement sûrs.

L'avortement aurait pu devenir un droit garanti à toutes les européennes.

L'UMP a massivement voté contre ce texte, comme de nombreux eurodéputés soutenus et/ou influencés par une large mobilisation de forces réactionnaires.

Les élections européennes approchent, les femmes sauront se souvenir de ceux qui piétinent leurs droits.

RASSEMBLEMENT

Samedi 11 janvier 2014

11 heures, Place du marché, à Poitiers

POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT

Les Espagnol-e-s manifestent aujourd'hui

Nous les soutenons !

Planning Familial de la Vienne, Sud Santé-Sociaux 86, PCF 86, Mouvement Jeunes Communistes 86, Parti de Gauche 86, Plurielles pour la Parité, Europe Écologie les Verts Poitiers, NPA 86, Ensemble, France Amérique Latine.